

ORGANIZATION OF
AFRICAN UNITY

ORGANIZAÇÃO DA
UNIDADE AFRICANA



ORGANISATION DE
L'UNITE AFRICAINE

منظمة الوحدة الأفريقية

Addis Ababa - Ethiopia - Box 3243 Tel. 517700 Telex 21046 Fax (2511) 513036

**CONFERENCE MINISTERIELLE SUR CULTURE,
EDUCATION ET DEVELOPPEMENT**

11-15 MAI 1993

COTONOU, BENIN.

AMCED/8

ORIGINAL : FRANCAIS

LE DEVENIR DE L'INSTITUT CULTUREL AFRICAIN (ICA)

L'INSTITUT CULTUREL AFRICAIN (ICA)

A - HISTORIQUE

L'Institut Culturel Africain a été créé le 29 janvier 1971 à FORT-LAMY, actuel N'DJAMENA, au TCHAD, par la Conférence au Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'OCAM.

Il regroupe actuellement 17 Etats :

- 1) La République du BENIN
- 2) Le BURKINA FASO
- 3) La République du BURUNDI
- 4) La République Centrafricaine
- 5) La République du CONGO
- 6) La République de COTE D'IVOIRE
- 7) La République GABONAISE
- 8) La République de GUINEE
- 9) La République du NIGER
- 10) La République du SENEGAL
- 11) La République du TCHAD
- 12) La République TOGOLAISE
- 13) La République du ZAIRE
- 14) La République du GHANA
- 15) La République de SIERRA LEONE
- 16) La République de ZAMBIE
- 17) La République de GUINEE BISSAU

Soit 13	Etats francophones
3	- anglophones
et 1	- lusophone

.../...

L'ILE MAURICE, qui s'était retirée de l'ICA en 1976, en est redevenue membre en 1988 avant de se retirer de nouveau en 1991.

La MAURITANIE s'est retirée en 1992.

Pays observateurs ou participant à certaines activités de l'ICA

Angola, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Kenya, Mali, Maroc, Mozambique, Nigéria, Ouganda, Rwanda, Zimbabwe.

B - L'ICA ET LA COOPERATION CULTURELLE EN AFRIQUE

I-) Philosophie

Le programme de coopération culturelle de l'Institut repose sur les principes de solidarité, d'ouverture et de complémentarité qui ont jusqu'ici guidé l'ICA. Solidarité entre les Etats membres : ouverture à tous les Etats Africains non membres et complémentarité avec les organisations inter-gouvernementales et non gouvernementales à vocation culturelle. Cette coopération culturelle est un facteur indispensable pour le renforcement de l'identité culturelle et de l'unité africaine par-delà les idéologies et les systèmes politiques.

L'ICA demeure la seule organisation sur le continent noir qui soit à même d'offrir un cadre de concertation et de mise en commun de moyens pour l'action culturelle. Dès lors, il s'est développé, au niveau sous-régional et régional, une coopération qui a été possible grâce à une harmonisation des politiques culturelles des Etats, par la définition d'objectifs précis et l'élaboration de stratégies concertées.

Pour l'ICA, la crise qui secoue actuellement le monde est autant sinon plus culturelle qu'économique. De fait, c'est aux sources mêmes de la Culture que les hommes doivent puiser leur espérance et fonder leur optimisme. La crise est en nous et c'est par notre volonté que nous pouvons la juguler, en donnant priorité aux forces spirituelles et intellectuelles de la création. Paradoxalement, cette crise pourrait constituer une chance pour la culture, dans la mesure où elle impose, de plus en plus, la recherche de dénominateurs communs, susceptibles de dynamiser toute la vie de l'homme et celle des Sociétés.

.../...

La coopération culturelle doit être fondée sur des dispositions concrètes telles que contenues dans le titre VIII de la Charte Culturelle de l'Afrique, adoptée à Port-Louis (Ile-Maurice) en 1976 : Actions Culturelles communes et échanges périodiques sur les grands thèmes qui conditionnent le développement culturel de l'Afrique ; intensification des échanges d'information, de documentation et de matériel culturel ; créations d'institutions régionales spécialisées chargées de la formation de cadres de l'action culturelle.

Le souci de l'Institut Culturel Africain a toujours été d'assurer, d'entretenir et stimuler une coopération multisectorielle en Afrique.

La 1ère Conférence des Ministres Africains de la Culture de l'OUA tenue à Port-Louis (Ile-Maurice) du 7 au 15 avril 1986 a marqué un prolongement longtemps attendu des différentes initiatives prises par l'Institut Culturel Africain (ICA) depuis la Conférence de Libreville en 1974 en vue de l'harmonisation des Politiques Culturelles en Afrique et de la Promotion de la Coopération Culturelle.

Cette conférence a offert véritablement l'occasion, d'une part à l'ICA de mettre en lumière un certain nombre de réalisations exemplaires et de projets pilotes au titre de la coopération Interafricaine. Elle a permis d'autre part de mesurer la prise de conscience de plus en plus aiguë, en Afrique, de la dimension culturelle du développement suite aux échecs des divers plans et stratégies de développement conçus en termes exclusivement productivistes. Elle a permis aussi de se rendre compte qu'une nouvelle dynamique doit impulser l'action de l'OUA. Aussi l'ICA a-t-il un nouveau rôle à jouer en tant que maître-d'oeuvre des activités de développement socio-culturel initiées par les institutions internationales comme l'UNESCO, le PNUD, la CEA etc...

Les résolutions adoptées par la CMAC illustrent cette thèse. Nous citerons pour mémoire, les résolutions CMAC DR1 (relative à la coopération culturelle entre Etats), CMAC DR2 (relative à la coopération culturelle régionale) CMAC DR3 (relative à la coopération culturelle panafricaine) CMAC DR6 (relative à la coopération culturelle arabe), CMAC DR8 (relative à la coopération entre l'OUA et les institutions culturelles africaines), CMAC DR17 (relative à la coopération entre l'OUA et l'Institut Culturel Africain), CMAC DR19 (relative à la
Décennie Mondiale du Développement.

.../...

De plus, les résolutions pertinentes adoptées par la 44^e session du Conseil des Ministres de l'OUA (Addis-Abéba, 21-25 juillet 1986) ont conduit les Etats africains à accorder à l'Institut Culturel Africain, entre autres, une attention particulière.

II -) Objectifs

Les principaux objectifs assignés à l'Institut Culturel Africain sont les suivants :

- a) affirmer la dignité de l'homme africain et les fondements de sa culture ;
- b) réhabiliter et promouvoir la Culture Africaine en la préservant de toutes les formes d'aliénation et d'oppression ;
- c) promouvoir la coopération culturelle entre les Etats africains en vue d'une meilleure compréhension entre les peuples et d'une réalisation progressive de l'Unité africaine dans la paix entre les Etats ;
- d) favoriser une participation active des Etats membres à la coopération internationale pour une symbiose culturelle dynamique ;
- e) susciter l'élaboration de politiques culturelles nationales, aider à leur mise en oeuvre dans les Etats membres et oeuvrer à leur harmonisation ;
- f) favoriser les échanges culturels ;
- g) favoriser la recherche et la création dans le domaine des Sciences humaines, de la Littérature, des Arts et de l'Education.

On voit donc que sur le plan africain l'ICA a pour mission d'aider les Etats membres à élaborer des politiques culturelles nationales, d'apporter sa contribution et son expérience à leur mise en oeuvre et aussi à leur harmonisation.

.../...

Par le biais de la culture, l'ICA rejoint l'un des buts essentiels fixés par les Pères-Fondateurs à l'OUA.

En effet, la promotion de la coopération culturelle entre les Etats aboutit à une meilleure compréhension entre les peuples et à la réalisation progressive de l'Unité Africaine dans la paix entre les Etats.

L'ICA ainsi conçu est un véritable outil d'intégration africaine, sous-régionale, régionale et puis continentale.

Sur le plan international il a pour vocation principale d'affirmer la dignité de l'homme africain, de réhabiliter et de promouvoir la culture africaine et de favoriser une coopération internationale entre les autres pays et le Continent.

C - ORGANES ANNEXES DE L'ICA

En dehors de la Direction Générale, dont le siège est à DAKAR et qui est chargée d'harmoniser les différents programmes d'activités, l'Institut s'est doté de trois organes annexes qui sont :

1) Le Centre Régional de Recherche et de Documentation pour le Développement Culturel (CREDEC) à DAKAR

Créé en 1976 le CREDEC est un instrument de l'ICA dans ses efforts pour harmoniser les politiques culturelles des Etats-membres -

- Il doit permettre la mise en oeuvre de la planification culturelle ;

- Aider à évaluer les différentes actions en cours.

2) Le Centre Régional d'Action Culturelle (CRAC) à LOME

Il a été créé en mai 1975.

Il a pour tâches de :

.../...

- mettre l'action culturelle au service du processus du développement intégré des individus et des sociétés ;

- contribuer au renforcement et à l'affirmation de l'identité culturelle des Etats membres pour la sauvegarde et la mise en valeur de leurs patrimoines culturels.

Le CRAC organise des sessions de formation et de perfectionnement pour les personnels du développement culturel notamment d'administrateurs, de conseillers, d'animateurs culturels et de formateurs - Dans le cadre de ces activités le CRAC a contribué à la formation de plusieurs centaines de cadres, dont environ 110 conseillers.

3) Le Centre Inter-Etats de Promotion de l'Artisanat d'Art et du Tourisme Culturel (CIEPAT) à ABOMEY, BENIN

Il a été créé en 1977 et regroupe six Etats (Bénin, Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Niger, Togo) -

Il a pour objectifs :

- . le perfectionnement des artisans,
- . l'incitation à la recherche et à l'invention des modèles originaux ;

- . l'encouragement à la production d'objets de qualité ;
- . l'organisation de la production, de foires,
- . la commercialisation et la promotion du Tourisme Culturel.

D - PROGRAMMES D'APPUI A L'ICA

Outre l'appui que lui assurent ses partenaires traditionnels comme la France, la Communauté française de Belgique, le Canada etc..., l'ICA bénéficie de l'assistance multiforme des organisations internationales et intergouvernementales suivantes : PNUD, UNESCO, OUA, ACCT.

.../...

Le PNUD, par exemple, apporte son appui direct à l'Institut depuis 1976 à travers les projets RAF/76/006 (1976-1981) ; RAF/82/045 (1982-1986) et RAF/87/144 (1988-1991) qui lui ont permis de poursuivre et d'élargir ses activités dans les domaines suivants :

- * la formation des personnels du développement culturel et de sensibilisation des responsables économiques et administratifs africains à la dimension culturelle du développement ;
- * la promotion des artisanats d'art traditionnels et du tourisme culturel ;
- * l'assistance conseil aux Etats membres et acteurs économiques dans le domaine culturel et notamment celui des industries culturelles ;
- * la coopération culturelle comme facteur d'intégration régionale.

Cet appui se justifie par la décision adoptée en 1985 par le 21^e Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'OUA sur les aspects culturels du Plan d'Action de Lagos, et les conclusions des différentes Conférences des Ministres Africains de la Culture qui ont confirmé la reconnaissance de l'utilité des activités menées par l'Institut et souligné la nécessité de lui permettre de poursuivre et d'élargir son action.

E - QUELQUES REALISATIONS DE L'ICA

Des réalisations concrètes illustrent fort bien le cheminement de l'Institut :

- Nous avons déjà mentionné la création des trois organes annexes de l'Institut ;
- Institution, dès 1974, d'une Conférence des Ministres Africains de la Culture, transférée depuis à l'OUA ;

.../...

- Rédaction d'un avant-projet de Charte Culturelle pour l'Afrique en 1975 à l'initiative de l'OUA, Charte qui a été adoptée à Port-Louis et qui a servi de référence au Plan d'Action de Lagos ;

Par rapport à l'organisation de l'Unité Africaine (OUA) l'ICA a toujours manifesté sa disponibilité en ce sens qu'il bénéficie auprès d'elle d'un statut de Consultant. Par ailleurs, dans le cadre de la coopération qui s'est développée entre eux, l'OUA participe très efficacement aux différentes activités de l'Institut, notamment dans le domaine de la formation :

- envoi régulier de Consultants au CRAC pour des missions d'intervention pédagogique ;
- participation à l'animation des séminaires et stages organisés par l'ICA ;
- contribution financière à des activités de formation, etc...

On notera que, à l'occasion de la 15^e session du Conseil Exécutif de l'ICA, tenue à Bangui en avril 1987, un accord de coopération a été signé entre l'ICA et le CICIBA, qui s'engagent ainsi à oeuvrer en commun pour le développement culturel de l'Afrique.

Egalement, en vue de favoriser une participation croissante des Etats Africains anglophones, une coopération plus étroite a été envisagée avec le Commonwealth Secretariat.

Quant à la Coopération culturelle arabo-africaine, un accord de coopération signé à Tunis en 1983 entre l'ICA et l'ALESCO a permis d'enclencher un certain nombre d'actions dont le Colloque sur "les relations entre les langues africaines et la langue arabe" en avril 1984 à Dakar.

On verra en annexe le tableau des séminaires et ateliers organisés par l'ICA.

.../...

F - PERSPECTIVES D'AVENIR : l'ICA devient un organe spécialisé de l'OUA

Après 21 ans d'existence l'Institut ne regroupe que 17 Etats membres - Même si l'on tient compte du fait que les Etats arabes membres de l'OUA ont créé une organisation de coopération culturelle à part, la performance de l'Institut reste en deçà de toutes les potentialités entrevues lors de sa création.

Le fait que l'ICAM, devenu ensuite ICA, est une émanation de l'ex-Organisation Commune Africaine Malgache et Mauricienne (O.C.A.M) a suscité quelques réticences et même quelques suspicions de la part de nos frères anglophones.

En devenant un organe spécialisé de l'OUA, l'ICA pourrait élargir ses assises et confirmer ainsi progressivement sa vocation panafricaine.

Des consultations peuvent avoir lieu entre l'ICA et d'autres organisations régionales s'occupant de la culture pour éviter les problèmes de doubles-emplois et établir même des projets de coopération.

Les services compétents de l'OUA et la Direction Générale de l'Institut pourraient élaborer un projet de programme d'activités susceptible de recueillir l'assentiment d'un grand nombre d'Etats qui serait soumis à l'examen d'une Conférence des Ministres Africains de la Culture.

Le premier bénéficiaire, non négligeable, c'est que l'ICA aurait de la sorte une assistance financière plus consistante de la part des organisations internationales et des bailleurs de fonds qui rechignent de plus en plus à faire du "saupoudrage" parce qu'elles sont sollicitées pour des interventions dans des projets souvent similaires alors que leurs préférences vont de plus en plus à des projets régionaux intéressant beaucoup de nos Etats à la fois.

Une adhésion massive des Etats pourrait amener le PNUD à reconsidérer sa décision de mettre fin, à la date du 31 décembre 1992, à son assistance à l'Institut.

La reconduction de cette assistance permettrait à l'ICA d'ouvrir à LUSAKA, en ZAMBIE, un Centre Régional d'Action Culturelle pour la formation d'animateurs et de Conseillers Culturels originaires des pays anglophones.

Afin de pouvoir mieux se faire connaître, s'implanter et rayonner dans les Etats membres, l'Institut envisage de créer dans chaque capitale africaine un centre culturel qui servirait d'antenne et de relais pour ses activités, ses réalisations et les échanges bilatéraux d'informations entre le pays concerné et la Direction générale d'une part et les autres Etats membres d'autre part.

Faute de pouvoir devenir un organe spécialisé de l'OUA, l'Institut pourrait signer avec l'Organisation de l'Unité Africaine un Protocole d'Accord faisant de l'ICA l'organe d'exécution des programmes culturels de celle-ci.

Bilan des séminaires et ateliers organisés par l'Ica

N°	THEME	DATE	LIEU
1	Colloque sur l'introduction de l'art, de l'artisanat et du travail manuel dans l'enseignement primaire	5 au 10 mars 1973	Yaoundé
2	Conférence ministérielle sur l'harmonisation des politiques culturelles	1er au 4 avril 1974	Libreville
3	Séminaire pour les animateurs culturels sur le thème : « l'Animateur culturel et le développement intégré »	10 au 15 février 1975	Dakar
4	Séminaire sur : « l'introduction de l'éducation artistique dans l'enseignement secondaire et technique »	13 au 19 janvier 1976	Couacodougou
5	Séminaire régional sur l'éducation en matière de population et la réforme de l'éducation en Afrique	20 août au 3 sept 1976	Dakar
6	Séminaire de concertation des responsables des instituts nationaux de recherches en sciences humaines et sociales.	6 au 10 décembre 1976	Dakar
7	Stage-Séminaire inter-africain de théâtre	20 juin au 20 juillet 1978	Abidjan
8	Séminaire inter-africain sur : « Culture et Communication ou la dimension culturelle de l'information en Afrique »	6 au 9 octobre 1981	Accra
9	Réunion de concertation : PNUD-UNESCO-ICA	13 juin 1982	Dakar
10	Atelier expérimental de création artisanale : « Travail du métal »	1er au 30 sept 1982	Abomey
11	Colloque international sur : « la Tradition orale comme source de littérature contemporaine en Afrique »	24 au 29 janvier 1983	Dakar
12	Séminaire international sur la Dimension culturelle du Développement	20 au 25 avril 1983	Dakar
13	Séminaire international sur les programmes et méthodes de formation des personnels du Développement culturel	6 au 20 juin 1983	Dakar

N°	THEME	DATE	LIEU
14	Cycle court de formation à l'Animation et à l'Administration culturelle	9 oct. 1982 au 26 Août 1983	Libreville
15	Séminaire pour les Conseillers chargés des Affaires économiques dans les ambassades africaines sur les aspects culturels des échanges économiques dans les relations internationales : l'exemple de la Convention CEE/ACP	22 au 27 août 1983	Bruxelles
16	Atelier expérimental de création artisanale : Travail du cuir.	7 Nov. au 17 Déc. 1983	Ouagadougou
17	Atelier expérimental de création artisanale : Travail sur la poterie	1984	Kpalimé (Togo)
18	Séminaire national sur la définition de la Politique culturelle	22 au 30 juil. 1985	Niamey
19	Stage national de formation des personnels culturels	5 au 31 août 1985	Ndjaména
20	Atelier de méthodologie sur les collectes de données sur les arts traditionnels	26 août-20 Sept. 1985	Lomé
21	Atelier régional sur l'éducation artistique	25 au 29 nov. 1985	Ndjaména
22	Stage sous-régional de formation à l'Administration culturelle	25 Nov. au 6 Déc. 1985	Lusaka
23	Premier cycle de perfectionnement travail du métal	8 Déc. 1985 au 4 Août 1986	Abomey
24	Atelier régional sur la prise en compte de la Dimension culturelle du Développement dans les Programmes des écoles nationales d'Administration en Afrique	7 juil. au 4 août 1986	Dakar
25	Stage de perfectionnement en céramique et poterie	1986	Libreville
26	Colloque régional sur l'enseignement supérieur en Afrique	4 au 8 Mai 1987	Dakar
27	Participation africaine à la Décennie mondiale du Développement culturel (1988-1997) : Actes de la réunion du Comité technique de l'Institut culturel africain	14 au 16 juil. 1987	Dakar
28	Séminaire de sensibilisation culturelle des Planificateurs des pays francophones de la Cedeao	9 au 12 février 1988	Dakar

N°	THEME	DATE	LIEU
29	Atelier sous-régional sur la collecte des données quantitatives et statistiques sur l'Artisanat	12 au 17 Sept. 1988	Bangui
30	Stage d'animation pour alphabétiseurs des pays lusophones d'Afrique	20 au 24 Sept. 1988	Praia
31	Stage de perfectionnement en poterie	1988	Abomey
32	Atelier sous-régional de perfectionnement en sculpture sur bois.	1988	Abidjan
33	Séminaire de sensibilisation des correspondants nationaux de l'Ica sur la «Coopération culturelle interafricaine dans la perspective du Marché Commun culturel africain»	20 au 24 février 1989	Dakar
34	Séminaire sur la Publication assistée par ordinateur (P.A.O.)	26 fév. au 2 mars 1989	Dakar
35	Atelier sous-régional sur la collecte des données quantitatives et statistiques sur l'artisanat	28 mars au 1er avril 1989	Bangui
36	Séminaire sous-régional pour une meilleure intégration du livre et un accroissement de son rôle dans la vie quotidienne des populations africaines de tradition orale	3 au 16 avril 1989	Brazzaville
37	Séminaire de sensibilisation des responsables des organisations d'intégration économique sur la dimension culturelle du développement	21 au 26 août 1989	Abidjan
38	Séminaire des responsables des bureaux et sociétés du Droit d'auteur	20 au 24 nov. 1989	Dakar
39	Atelier national de création artisanale : Travail sur le bois	1989	Bissau
40	Séminaire sur la création d'un réseau de distribution de produit artisanal	1989	Ouagadougou
41	Stage de perfectionnement sur le métal	1989	Abomey
42	Stage de perfectionnement sur le travail de batik	Déc. 1990 à Jan. 91	Ouagadougou
43	Séminaire sous-régional de formation des encadreurs de troupes des communes aux techniques de création.	Fév-Mars 1991	Bouaké

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Specialized Technical and representational Agencies

Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par Tradition Orales (CELHTO)

1993-05-11

LE DEVENIR DE L' INSTITUT CULTUREL AFRICAIN (ICA)

OUA

OUA

<https://archives.au.int/handle/123456789/6635>

Downloaded from African Union Common Repository